

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT ET UN FEVRIER DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT
Le 21 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,
Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER,
Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée TORRES, Mme Chantal
VARAGNAT, Mme Sylvie JERDON et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Laurent
FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, Mario
SCARNA, M. Michel LAGIER, M. Éric BESSENAY, M. Jean-Luc DUVILLARD, M. Jacques
MEILHON, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE
Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à M. Mario SCARNA
Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à M. Pierre GRATALOUP
Mme Stéfania FLORY donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER
M. Bernard ROMIER ne participe pas au vote

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4
CONVOCAION EN DATE : 14 février 2020
DATE D’AFFICHAGE : 28 février 2020

OBJET : Vote du Compte Administratif 2019

-----N° 2020/016

Vu le CGCT et notamment son article L21-31 relatif au vote du compte administratif et
au compte de gestion ;

Vu l'article L 2131-14 du CGCT ;

Vu la nomination de M. Michel LAGIER, doyen d'âge, pour présider le vote ;

Où l'exposé du Maire ;

Pour 2019, les résultats sont les suivants :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de L'exercice	1 421 660.59 €	2 448 301.03 €	3 202 674.35 €	4 382 260.66 €
Résultat de l'exercice 2019 excédent ou déficit		1 026 640.44 €		1 179 586.31 €
Résultat reporté 2018 excédent ou déficit		141 236.22 €		300 000.00 €
Résultat de clôture(2019+2018)		1 167 876.66 €		1 479 586.31 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

APPROUVE le compte administratif 2019

-FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Le Maire

